**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 51 (1915)

**Heft:** 49

**Heft**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

LI^me ANNÉE

N° 49

LAUSANNE

4 Décembre 1915

# L'ÉDUCATEUR

**(L'Educateur et l'Ecole réunis.)**

SOMMAIRE : *Tas de moellons ou édifice ? — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Neuchâtel. Genève. Grisons. — Nouveauté pédagogique. — Bibliographie. —* PARTIE PRATIQUE : *Récitation. — Rédaction. — Orthographe. — Civisme. — Arithmétique : Problèmes pour les maîtres.*

## TAS DE MOELLONS OU ÉDIFICE ? [1]

L'art d'enseigner est, pour une bonne part, l'art de construire des systèmes d'associations d'idées dans l'esprit de nos élèves. Les notions ne seront pas jetées pêle-mêle dans l'entendement, ni même simplement placées, à la façon d'objets dans un coffre, les unes à côté des autres suivant un ordre extérieur à elles-mêmes. Il est nécessaire qu'elles se classent selon leurs affinités et s'ordonnent d'après des rapports logiques mis, d'ailleurs, en lumière avec soin. Elles doivent s'expliquer, s'éclairer les unes par les autres. « Tout ce qui est isolé est sans valeur ». Les connaissances fragmentaires, sans liens entre elles, meublent et encombrent l'esprit sans le forger et le fortifier. Instruire, ce n'est pas travailler à grossir un tas de moellons, c'est construire un édifice.

Ce souci d'associer les idées, de coordonner les connaissances ne hante pas assez la pensée de nos maîtres. C'est que, d'abord, les programmes ne les invitent pas à cet enseignement cohérent. Nos programmes paraissent l'œuvre de spécialistes qui auraient travaillé chacun de son côté, sans une suffisante entente préalable. Chaque « matière » se développe suivant un plan fort logique, séparée des « matières » voisines comme par des cloisons étanches.

[1] Article que nous avons signalé dans les lignes *A propos de concentration ; Educateur* n° 45, page 643. (*Réd.*)

De plus, ces programmes, fort chargés obligent les instituteurs à une allure rapide. Il faut marcher, il faut courir. On n'a ni le temps ni le goût de s'arrêter, de mettre de l'ordre dans ses acquisitions et de réfléchir.

Entendez, au cours supérieur, cette leçon d'instruction civique sur « l'impôt ». Quelques mots évocateurs n'auraient-ils pas dû réveiller des notions apprises « en morale » ? Cette étude de « l'organisation communale actuelle » ne sollicitait donc pas un bref rappel du mouvement communal au moyen âge ? Dictées, compositions, français, leçons d'histoire, de géographie, de morale, modèles d'écriture, de dessin, leçons de choses, problèmes d'arithmétique se suivent à la queue leu leu. N'est-il pas possible d'unir tous ces exercices scolaires autrement que par des liens de simple contiguïté et d'établir entre eux une solidarité étroite, une continuité interne ? N'est-il pas facile au moins d'indiquer, au cours de nos leçons, d'une touche discrète et rapide, sans digressions pesantes, des rapports, des concordances, des ressemblances que les élèves, quelque intelligents qu'on les suppose, n'apercevront pas tout seuls ?

Maître Jacques changeait de costume en changeant de besogne. Nous conservons certes le même vêtement d'une leçon à une autre, mais notre personnalité semble muer : tout à l'heure nous étions historien, nous voici géographe, nous serons grammairien cet après-midi. C'est un seul maître en trois professeurs, mais en trois professeurs qui paraissent s'ignorer réciproquement. Nous passons, nos élèves à notre suite, d'un courant d'idées à un courant d'idées tout différent, heurtant et cahotant l'attention, désorientant l'esprit par ces voltes brusques. Il faudrait adoucir les transitions et ne pas se contenter, au début de nos leçons, de rappeler « ce qui a été vu la dernière fois », mais mobiliser, à tout instant, les anciennes associations, les idées *apercevantes* nécessaires, quelles que soient d'ailleurs, leur origine et leur ancienneté. Le raccord avec la leçon précédente n'est pas suffisant, c'est dans tout le « connu » de nos élèves que nous devons rechercher les points d'attache et d'appui pour la notion nouvelle.

Ce défaut de coordination entre les « matières » se marque aussi entre les leçons successives relatives à une même « matière ».

Nous plaçons idées et faits comme dans des alvéoles distincts. Nous juxtaposons les notions sans nous efforcer de les faire vivre les unes par les autres. Considérez notre enseignement de la morale. C'est une enfilade de préceptes, un formulaire de devoirs pour toutes les circonstances de la vie. Mais tous ces devoirs, au fond, se résolvent en un seul : être une volonté raisonnable, être un homme, sauvegarder et accroître notre dignité. Ne serait-il pas bon de ramener sans cesse, par une sorte de revision immanente, l'esprit des élèves à ce centre d'unification? Pourquoi ne pas « cristalliser » un enseignement si diffus et si subtil de sa nature autour de quelques idées-mères souvent répétées, ramenées sans cesse à la lumière, tournées et retournées en tous sens?

Voici venir l'objection : pour plaire, dira-t-on, il est nécessaire de diversifier. Il faut à nos enfants du nouveau. Nous ne pouvons tenir leur esprit sur des idées ressassées.

Mais il ne s'agit nullement de répéter, de ressasser les idées ; il s'agit de les envisager sous un autre angle, de les faire entrer dans des associations toujours plus larges et plus compréhensives.

L'attention de nos élèves est mobile et courte. C'est l'épuiser que de changer trop souvent son objet. Il faut, au contraire, la soutenir par une aperception constamment accrue et lui offrir des points d'appui dans les notions déjà assimilées. L'intérêt ne s'éveille pas seulement, comme on serait porté à le croire, à la vue, à l'approche ou à l'annonce du nouveau, de l'inédit ; il est provoqué le plus souvent pas le familier, le connu présenté sous un aspect original. Vous déroulez devant vos petits élèves un tableau représentant un tigre ou une panthère ; l'attention s'allume aussitôt mais ce ne sera qu'un feu de paille. Soutenez-la par des aperceptions, par des rapprochements ; montrez, par des détails précis, que le tigre est en somme un gros chat, vous fournissez ainsi un abondant aliment à la curiosité. Ce n'est pas le nouveau tout pur qui est intéressant, c'est le nouveau éclairé, marqué comme d'un air de famille par le connu. Ne laissons donc échapper aucune occasion de rattacher l'inconnu au connu, d'établir de façon aussi claire que possible, aux yeux de nos élèves, les connexions que soutiennent entre elles leurs connaissances.

Qu'on nous entende bien, nous ne demandons pas que soient mêlés et confondus tous les enseignements ; nous tenons au contraire que chaque discipline doit conserver strictement son caractère propre. Mais il est, croyons-nous, assez facile par des revisions par des causeries, par des allusions brèves et jetées comme en passant au cours de la leçon, par des rapprochements rapides, de pratiquer un enseignement associatif ou aperceptif. C'est, dans une certaine mesure aussi, affaire de répartition des matières du programme et les maîtres ne manquent pas qui s'ingénient à grouper efficacement les notions autour de ce que l'on a appelé « l'idée du jour » ou « l'idée de la semaine » ou « les centres d'intérêt », etc., etc. Mais c'est surtout affaire de méthode et de science. Notre enseignement sera cohérent et ordonné dans la mesure même où le sera notre esprit. A instruction superficielle et fragmentaire ne peut correspondre qu'un enseignement flottant et dispersé. Plus on domine son enseignement, mieux on voit les points de contact et de raccordement des idées et des faits, plus les leçons sont nourries et riches d'aperçus. Ces aperçus sont—littéralement—les liaisons, les associations d'idées que nous recommandons et dont la variété, l'étendue, l'ingéniosité, la justesse font la vertu même de notre enseignement.

(Le *Volume*, librairie Armand Colin, Paris.) PAUL BERNARD.

---

# CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. — **Le Noël du Soldat.** — Lorsque l'hiver dernier, la plus grande partie de notre armée montait la garde à la frontière, toutes les parties de notre pays ont rivalisé de zèle entre elles pour préparer à nos soldats une joyeuse fête de Noël et leur rendre moins dure la séparation des leurs. Le Noël qui vient, un grand nombre de militaires pourront à vues humaines le fêter dans leurs foyers; ceux qui auront à passer les fêtes sous les armes n'en seront que plus reconnaissants pour toute pensée affectueuse qui leur sera témoignée. L'Etat-major de l'armée de son côté adresse à l'avance un bien cordial merci à tout ami du soldat qui voudra faire à nos troupes un plaisir pour Noël. Avec son assentiment, toute une série d'associations philanthropiques ont déjà pris à cet égard leurs dispositions. Les unes, tels que les comités constitués dans les cantons d'Argovie, Bâle, Berne, Lucerne, Schwyz et Zurich, se sont assigné comme tâche d'offrir un mo-

deste cadeau à chaque homme des unités; d'autres, ainsi la Société Suisse d'utilité publique (Secrétariat central à Zurich), voudraient faire en outre un cadeau spécial aux soldats qui sont isolés ou ne sont pas favorisés de la fortune. Nous recommandons ces efforts méritoires à la bienveillance du peuple suisse.

Nous y joignons le vœu instant que l'on veuille bien faire en sorte que les cadeaux soient également et équitablement répartis entre les troupes des différentes unités. Il ne doit pas arriver que les uns soient comblés de présents alors que d'autres ne recevront presque rien. Et surtout que l'on n'oublie pas les malades dans les hôpitaux et les détachements cantonnés dans des coins perdus. Nous prions en conséquence tous ceux qui collaborent à ces différentes œuvres de bien vouloir nous communiquer à temps leurs projets et le point où ils en sont de leur travail. Nous nous efforcerons de répartir les forces au mieux du but à atteindre et d'assurer l'équilibre des moyens. Il serait aussi tout spécialement à désirer que l'on voulût également, et cela partout, ne pas oublier la situation difficile de certaines familles dont un membre est au service ou en congé, et que le jour de Noël on s'employât discrètement à les soulager.

Toute communication concernant les œuvres bénévoles du Bien du Soldat (question, proposition, etc.),sera reçue avec reconnaissance par le soussigné. Au nom du chef de l'Etat-major général de l'Armée : Capitaine Wirz. Bureau central pour le Bien du Soldat, Berne, Münzgraben 4, Tél. N° 5645.

*Communiqué de l'Etat-Major de l'armée.*

VAUD. — **Œuvre des instituteurs prisonniers de guerre.** — Nous annoncions dans l'*Educateur* du 13 novembre la constitution définitive du *Bureau des maîtres primaires*. Nous avons fait une omission en la personne de Mlle Jeanne Verdan, institutrice à Lausanne, appelée dès la premlère heure à apporter à l'œuvre sa précieuse collaboration.

Les nouvelles qui nous sont parvenues de plusieurs districts nous causent une vive satisfaction. L'appel du Comité S. P. V. a rencontré partout, ou à peu près, un accueil des plus sympathiques. « Notre section *marche* avec enthousiasme pour les prisonniers de guerre », nous écrit un collègue. Bravo pour votre section ! et nos félicitations chaleureuses à toutes les autres ! L. G.

† **Paul Vallotton** [1]. — Mardi 29 juin écoulé (comme la destinée est parfois marâtre, même après le tombeau), dans le petit cimetière des Clées, une population émue et quelques collègues rendaient les derniers honneurs à l'un des nôtres, Paul Vallotton, tombé prématurément à l'âge de 32 ans, terrassé par la cruelle maladie qui ne pardonne jamais. Admis à l'Ecole normale en 1899-1900, Paul Vallotton obtenait son brevet de capacité en 1903. Nommé la même année à Chêne-et-Paquier, il y entra le 1er novembre et nous fûmes, sauf erreur, le premier collègue du district d'Yverdon à lui souhaiter une cordiale bienvenue parmi nous. Il nous semble voir encore cette jovialité et ce généreux enthousiasme des vingt ans. Dès lors, nous eûmes à maintes reprises, dans nos conférences, du cercle de Molondin surtout, l'occasion d'apprécier les capacités et les qualités de celui qui n'est plus. Paul Vallotton fut aussi secrétaire de la Société d'Edu-

[1] Communication retardée à cause de la mobilisation.

cation populaire du cercle de Molondin et là encore nous eûmes bien souvent à le féliciter de son activité. En 1912 il prit la direction de la petite classe des Clées. Nous sommes certains que là également il sut toujours se faire aimer de ses élèves et respecter de toute la population. La sympathie témoignée à sa malheureuse épouse nous est le plus sûr garant que Paul Vallotton avait rempli consciencieusement sa tâche. Aujourd'hui notre ami n'est plus ; il laisse une famille dans une situation très pénible. Puisse notre sympathie, et peut-être même mieux que cela, adoucir un peu les cruelles angoisses de ce départ si douloureux.

E. T.

*** **Lausanne.** — Le capital de la *Caisse de retraite supplémentaire du personnel enseignant de la commune de Lausanne* s'élevait, au 30 juin 1915, à la somme de 30 976 fr. 40, contre fr. 20 325 lors de la clôture précédente (30 juin 1914).

Cette caisse, fondée par décision du Conseil communal en date du 21 mai 1912, a pour but de parfaire jusqu'à concurrence de fr. 1050 les pensions de retraite allouées par l'Etat. Elle est alimentée par les contributions des membres (4481 fr. 80 dans le dernier exercice) et par un versement égal de la commune de Lausanne.

E. V.

NEUCHATEL. — **Oeuvres scolaires de bienfaisance.** — Pendant l'hiver 1914-1915, les dépenses faites et les allocations accordées pour distribution d'aliments et de vêtements aux enfants de familles peu aisées des écoles du canton de Neuchâtel ont été les suivantes :

| | |
|---|---|
| Dépenses pour aliments . . | Fr. 28 931.35 |
| » » vêtements. . | » 27 479.50 |
| Dépense totale | Fr. 56 410.85 |

Somme sur laquelle l'Etat a alloué une subvention de fr. 10 000 prise sur la subvention fédérale à l'école primaire. Quel argent bien employé et que de souffrances soulagées et d'inquiétudes dissipées !

*** **Bel acte de solidarité.** — Au sujet de ces secours en vêtements et aliments, nous devons signaler un bel acte de solidarité accompli en faveur des petits écoliers de Brot-Dessous.

Ce tout petit village sis sur le versant nord des gorges de l'Areuse, comprend les hameaux de Brot-Dessous, Fretreules et Champ du Moulin et compte trois cents habitants environ tirant la plus grande part de leurs ressources d'un sol peu fertile.

Cette commune se trouve dans une situation financière des plus difficiles, à tel point, que l'hiver dernier, la commune n'en ayant pas les moyens, les enfants de ses écoles n'eurent point de soupes scolaires et ne reçurent point de vêtements et partant pas de subvention de l'Etat. On donne à celui qui a !

Prolondément touchés d'une pareille situation, en attendant une aide plus générale et plus efficace de l'Etat, quelques personnes d'abord par la voie des journaux, puis l'Inspecteur des écoles, M. Latour, dans le Bulletin mensuel du Département, adressa un appel chaleureux aux écoliers du canton de Neuchâtel en faveur de leurs petits camarades de Brot-Dessous. Cet appel a eu un si bel

écho dans le cœur des écoliers neuchâtelois que les dons en espèces et en nature recueillis par cette voie et par les souscriptions de deux journaux dépassent à ce jour la somme de fr. 3000.

Honneur à vous, en particulier, petits écoliers et petites écolières, vous avez pratiqué la charité ce qui est bien, mais votre généreux geste est plus noble encore, il est un acte de solidarité, ce qui est mieux! H.-L. G.

GENÈVE. — La loi du 30 septembre 1911 a institué dans l'agglomération urbaine, des Cours professionnels, commerciaux et industriels destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles âgés de 14 à 16 ans, qui ne reçoivent pas d'une autre manière, une instruction reconnue équivalente par le Département de l'Instruction publique. L'enseignement doit prévoir les cours nécessaires à l'exercice des diverses professions; les Cours commerciaux portent en particulier sur les branches suivantes : français, allemand, anglais, arithmétique commerciale, comptabilité et correspondance commerciale, notions de droit usuel, géographie commerciale, calligraphie, sténo-dactylographie, instruction civique. Les Cours industriels ont principalement pour objet les enseignements suivants : arithmétique, algèbre, dessin, dessin technique, géométrie, physique et chimie industrielles, électricité, mécanique, comptabilité industrielle, notions de droit usuel, instruction civique, coupe et confection, couture à la machine, repassage, mode, broderie.

Le Conseil d'Etat qui disposait d'un délai de trois ans pour l'exécution des dispositions prévues par la loi, avait décidé l'an dernier, en raison des circonstances particulièrement difficiles où nous nous trouvions, de surseoir momentanément à leur mise en vigueur. Il a pensé toutefois qu'il convenait cette année d'ouvrir au moins une partie des Cours de façon à pouvoir, dès l'année prochaine, assurer l'exécution intégrale de la loi. Il a été amené naturellement à ne créer que les Cours de première année destinés aux jeunes gens de 14 ans. Les nouveaux enseignements, qui sont placés sous la direction de M. Duaime, doyen, ont été installés dans l'Ecole du Quai de la Poste, devenue libre par suite de la construction de l'Ecole secondaire de la rue Voltaire.

Après avoir fait une enquête auprès des chefs de maisons ou d'industries intéressés, qui sont astreints par la loi à laisser à leurs apprentis ou employés le temps nécessaire pour suivre les cours, le Département a convoqué les élèves en se basant sur les renseignements qui lui avaient été fournis par le Bureau de recensement. D'après les professions représentées, il a pu constituer les classes suivantes : 3 classes pour les mécaniciens et ouvriers assimilés (électriciens, etc.); une classe pour les apprentis et ouvriers du bâtiment (ferblantiers, serruriers, menuisiers, ébénistes); une partie de l'enseignement de cette classe se donne à l'Ecole des Arts et Métiers; une classe pour les typographes, dont plusieurs élèves qui ne seraient pas astreints par la loi à suivre les cours, y sont cependant envoyés par leurs patrons; une classe pour les professions et industries diverses. D'autre part, il a été institué également 3 classes pour les Cours commerciaux.

Suivant les réponses fournies par les patrons, au questionnaire que leur avait envoyé le Département, les horaires de ces différentes classes ont été établis de

façon à occasionner le moins de dérangement possible. Les classes ont leur cours deux matinées ou deux après-midi ou encore une journée par semaine. Le nombre des inscriptions a été de 262 ; 100 pour les cours commerciaux ; 80 pour les mécaniciens ; 24 pour les industries du bâtiment ; 26 pour les industries diverses et 32 pour les typographes.

GRISONS. — M. le Directeur de l'école normale, P. Conrad a fêté, le 13 novembre dernier, le 25me anniversaire de son entrée en fonction. L'*Educateur* joint ses félicitations aux nombreuses marques de sympathie qu'a reçues à cette occasion le vénéré pédagogue.

## NOUVEAUTÉ PÉDAGOGIQUE

Alfred Moulet, inspecteur d'Académie. *L'école primaire et l'éducation morale démocratique*. Préface de F. Buisson, ancien Directeur de l'enseignement primaire. Paris, Hachette et Cie. Prix, 10 francs.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*L'employé exceptionnel ou l'art de bien comprendre ses devoirs, de se rendre indispensable et de faire son chemin*, par O.-S. Marden, Genève, J.-H. Jeheber, in-12. Prix : broché, 2 fr.; relié, 3 fr.

L'auteur de « l'Influence de l'optimisme » et des « Miracles de la pensée » publie aujourd'hui un ouvrage dont le succès a été très grand en Amérique.

Ce livre est l'œuvre d'un écrivain de talent uni à un homme d'action admirable. Il est dédié aux employé qui, par leur énergie et leur ferme volonté désirent parvenir à une situation indépendante, en s'assurant ainsi un beau et légitime succès. La lecture intéressante de ce volume, coupé d'anecdotes se rapportant à la vie des affaires, exercera une influence bienfaisante sur tous les jeunes gens et les jeunes filles qui veulent réussir dans la vie ; les précieux encouragements, les bons conseils de cet agréable philosophe les mettront sûrement sur la voie de leurs aspirations.

*Jacques sur le front. Récit merveilleux*, par Marti, Genève, J.-H. Jeheber, in-8°. Prix : broché, fr. 2,50 ; relié, fr. 3,50.

« Jacques sur le front » est un récit merveilleux qui fera la joie de la jeunesse masculine.

C'est un voyage en aéroplane au-dessus des tranchées françaises et allemandes, voyage mouvementé fait par un enfant qui se signale par plusieurs actions héroïques et qui finit par trouver son père blessé dans un violent combat.

Ces aventures captiveront les jeunes ; elles leur montreront, sans trop les exciter, la guerre telle qu'elle est avec toutes ses horreurs et toutes ses atrocités.

Livre bien à la portée d'enfants de 8 à 12 ans, et qui est surtout d'actualité.

Reçu : *Asile des Billodes*, Le Locle. *Un siècle de son histoire*. Notice, par J.-L. Perrenoud. 1815-1915.

— Une promesse pour chaque jour. *Calendrier*, avec courtes méditations et lectures bibliques. *1916*. Prix : fr. 1,50. Genève, J.-H. Jeheber, rue du Marché, 28.

# PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION. — *Degré inférieur.*

**Le givre.**

1. L'autre jour, Marton se lève
Bon matin,
Mais elle croit qu'elle rêve
En revoyant son jardin.

2. Car l'arbre a l'air en farine,
L'herbe aussi,
Ou bien en poussière fine
De brillant sucre durci.

3. Oui! le givre couvre branches
Et rameaux,
Tout pareil aux plumes blanches
Des grands cygnes, roi des eaux.

4. Puis il borde chaque feuille
D'un feston,
Si joli que l'on en cueille
Mais, hélas! tout cela fond.

5. Bientôt le beau givre passe!
Et tant mieux,
Car les fleurs prenant sa place
Refleuriront en tous lieux.

(*66 chants pour les enfants.* Librairie Hachette.) Mlle Brès.

*Degré supérieur.*

**Suisse, debout!...**

Suisse, debout... Quand l'horrible tourmente
Emporte, dans leur fleur, tant de braves, là-bas;
Quand, au foyer désert, l'orphelin se lamente
Sur le sort du héros qui ne reviendra pas;
Petit pays, ouvre ton cœur immense,
De l'immortel amour, porte au loin la semence;
Avec chaleur et fermeté,
Plaide en faveur de la Bonté,
Et pour le Droit par-dessus tout,
Suisse, debout!...

Suisse, debout!... Quand des torrents de haine
Transforment en charniers les champs du laboureur;
Quand le sang coule à flots et que, sinistre reine,
La Mort sème à foison l'épouvante et l'horreur;
Petit pays, laisse ton âme altière
S'envoler librement par dessus la frontière...
Généreux dans ta loyauté,
Fais refleurir la Charité,
Et pour le Droit par-dessus tout,
Suisse, debout!...

Suisse, debout !... Quand l'Europe en furie
S'entr'égorge et blasphème au nom du Tout-Puissant ;
Quand le crime triomphe et qu'atroce tuerie,
L'on frappe impunément la femme et l'innocent ;
Petit pays, grand à travers l'histoire,
Par tant d'âpres combats scellés de la Victoire,
Coin béni de la liberté,
Clame bien haut la Vérité,
Et pour le Droit par-dessus tout,
Suisse, dehout !...

Lausanne, 7 septembre 1915. H.-L. Bory.

## LEÇON DE CHOSES

*Degré intermédiaire.*

### L'étourneau.

L'étourneau est aussi appelé sansonnet.

Il est commun dans la plaine. Il quitte notre pays en automne pour s'établir dans le Midi. Quelques étourneaux restent parfois chez nous lorsque l'hiver n'est pas trop rigoureux.

L'étourneau est un peu plus gros que le moineau. C'est un passereau.

Son *bec* est très long, pointu et effilé.

Les *yeux* sont ronds, vifs et brillants.

Les *ailes* sont grandes et fortes.

Sa *queue* est longue.

Son *plumage* est d'un vert très foncé, avec des reflets métalliques et parsemé de petites taches blanches.

Ses *jambes* sont de moyenne longueur, minces et grêles.

Ses *pieds* ont quatre doigts, trois en avant et un en arrière. Les *ongles* sont pointus et recourbés.

Sa voix est rauque et criarde.

L'étourneau place son nid dans le tronc des arbres, dans les fentes des murs, sous les avant-toits. Il le construit très grossièrement et le garnit de brins de paille, de racines, d'herbes sèches, de mousse, de plumes. Il utilise volontiers les nids artificiels que l'on place dans les vergers et dans les jardins.

La femelle pond ordinairement deux fois par an, en avril et en juin. Elle dépose chaque fois, dans le nid, de quatre à six œufs d'un bleu très clair.

L'étourneau a une nourriture très variée ; il mange des limaçons, des larves de hannetons, des chenilles, des vers, des insectes ; en cela il nous rend de très grands services. Malheureusement, il a un goût très prononcé pour les fruits juteux : pommes, poires, prunes, cerises, et surtout pour le raisin ; il visite aussi les champs nouvellement ensemencés et y prélève une notable partie des graines. Les vignerons et les campagnards le considèrent comme un ennemi et lui font la chasse.

C'est par bandes de plusieurs centaines qu'on voit, en automne, les étourneaux s'abattre dans les vignobles et les cultures. Ces grands vols sont très curieux à observer. La troupe forme des figures régulières qui varient sans cesse ; elle se

présente comme un triangle, un cercle, une longue file, une spirale ou une sphère. L'allure est très rapide.

L'étourneau se familiarise et s'apprivoise facilement ; il est gai et vif. Il répète les sons qu'il entend. Il imite le cri de la pie, le tic-tac de l'horloge et on peut lui apprendre de petits airs ou de courtes phrases. M. Panchaud.

RÉDACTION : (*Degrés intermédiaire et supérieur.*)

**L'hiver.**

Sommaire : Saison triste. — Jours courts. — Température. — La nature, la campagne, — Les oiseaux. — Neige, givre, glace. — Les veillées. — Noël, jour de l'an. — Les malheureux.

Sujet traité : Le rude hiver est arrivé; c'est la saison la plus triste de l'année. Les jours sont très courts ; le ciel est gris, souvent couvert de nuages ; le soleil ne se montre plus qu'à de rares intervalles; aussi la température est froide et, pour entretenir une chaleur convenable dans nos habitations, on est obligé de faire du feu.

La nature offre un aspect triste et désolé. La campagne est dénudée, car les récoltes sont rentrées. Les arbres ont perdu leur verte parure et ressemblent à des squelettes décharnés. Seuls les sapins et les lauriers ont conservé leur feuillage. Plus de chants d'oiseaux, les jolis hôtes des bois sont partis aux derniers beaux jours de l'automne. Il ne reste plus guère que le familier rouge-gorge, le joyeux pinson, l'audacieux pierrot et le corbeau lugubre et vorace. La neige tombe en flocons serrés et recouvre le sol d'une épaisse couche ouatée. Le givre accroche de la dentelle aux branches des arbres. Les ruisseaux et les mares disparaissent sous une froide carapace de glace. Neige et glace font la joie des enfants qui se livrent d'ardents combats à coups de boules de neige ou s'exercent à d'interminables glissades qu'agrémentent souvent des chutes malencontreuses.

L'hiver est la saison des veillées; le soir, toute la famille se réunit autour d'un bon feu et chacun s'occupe à de menus travaux, tout en écoutant un récit captivant. Puis c'est Noël, tant attendu des enfants, avec son cortège de jouets et de friandises. Et c'est bientôt le jour de l'an, où tous les membres de la famille se témoignent l'affection qui les unit, par l'expression de vœux et de souhaits.

A côté de ces joies, l'hiver dispense de bien grandes tristesses. Pensons aux malheureux sans travail, sans abri, à ceux qui souffrent du froid et de la faim. Donnons-leur un peu de notre superflu.

**La neige.**

Sommaire : La neige tombe peu d'abord, puis à gros flocons. — Aspect de la campagne couverte de neige. — Les petits oiseaux ont faim. — Je leur donne à manger.

Sujet traité : Le temps était froid. Le vent, qui avait soufflé toute la nuit tomba dès la première heure du jour; et de gros nuages gris montèrent de l'horizon et bientôt couvrirent toute la surface du ciel. Quelques légers flocons commencèrent à voltiger dans l'air. On eût dit de beaux papillons blancs courant les uns après les autres. Peu à peu les flocons devinrent plus gros et tombè-

rent plus serrés et bientôt la terre fut couverte d'une épaisse couche blanche. La neige tomba jusqu'au soir.

Le lendemain matin, je courus à ma fenêtre. Les toits des maisons étaient tout blancs. Le arbres semblaient couverts de belles fleurs blanches. Aussi loin que l'œil pouvait aller, il ne voyait qu'un immense tapis blanc sous lequel la terre semblait dormir. Mais il faisait froid. Les petits oiseaux voletaient effarés, ne sachant où se poser et se demandant où ils trouveraient de la nourriture. Je remerciai Dieu de m'avoir donné une chambre bien chaude. Puis je sortis et j'émiettai un gros morceau de pain, afin de procurer à manger aux pauvres petits oiseaux.

## ORTHOGRAPHE

### L'approche de l'hiver.

Toute la journée, un vent aigre à soufflé de l'ouest. Le ciel est resté bas et triste et j'ai vu passer des vols de corbeaux. Maintenant il pleut ; j'entends l'eau qui ruisselle des gouttières et qui fouette les vitres de ma chambre. Les tuiles, soulevées, roulent sur le toit, tombent sur le sol détrempé ; dans la nuit, les pauvres arbres, sous l'effort du vent plus colère, gémissent et craquent. Un livre à demi ouvert sur mes genoux croisés, je suis assis devant la cheminée, où flambe le premier feu de la saison. Le livre glisse et je n'ai pas le courage de me baisser, d'étendre le bras pour le ramasser. — O. Mirbeau.

Vocabulaire : *aigre*, qui pique ; *ciel bas*, chargé de nuages ; *ruisseler*, couler avec abondance ; *gouttière*, bord inférieur d'un toit ; *vent colère*, furieux, colère est ici employé comme adjectif.

Indiquez, dans les expressions suivantes, les différents sens des mots *bas*, *basse :* ciel bas, temps bas, style bas, le bas d'une montagne, être bien bas, un ton bas, en bas âge, le bas monde, bas prix, mettre bas les armes, par en bas (du côté où le niveau est le plus bas), à bas ! (cri d'improbation), maison basse, vue basse, oreille basse, voix basse, parler à voix basse, note basse, personne basse, basse mer, messe basse (où l'on ne chante pas).

### En peignoir blanc.

De blancs flocons de neige commencent à tourbillonner comme le duvet de cygnes qu'on plumerait là-haut. Bientôt, ils deviennent plus nombreux, plus pressés ; une légère couche de blancheur, pareille à cette poussière de sucre dont on saupoudre les gâteaux, s'étend sur le sol. Une peluche argentée s'attache aux branches des arbres, et l'on dirait que les toits ont mis des chemises blanches. Il neige. La couche s'épaissit et déjà, sous un linceul uniforme, les inégalités du terrain ont disparu. Peu à peu les chemins s'effacent, les silhouettes des objets sur lesquels glisse la neige se découpent en noir ou en gris sombre, A l'horizon, la lisière du bois forme une zone roussâtre rehaussée de points de gouache. Et la neige tombe toujours, lentement, silencieusement, car le vent s'est apaisé ; les bras des sapins ploient sous le faix, et quelquefois, secouant leur charge, se relèvent brusquement ; des paquets de neige glissent et vont s'écraser avec un son mat sur le tapis blanc. — Théophile Gautier.

Vocabulaire : *peignoir*, robe, manteau ; *peluche*, étoffe velue, à poils longs d'un côté ; *linceul*, drap (primitivement en *lin*) qui sert à ensevelir les morts ;

*silhouette*, le contour, le profil; *horizon*, limite de l'espace que peut embrasser circulairement le regard; *gouache*, peinture blanche; *apaisé*, calmé; *faix*, charge accablante; *son mat*, sourd; *ton mat*, qui n'a pas d'éclat.

**La combe des morts.**

La Combe des morts! Jamais lieu ne fut si bien nommé. L'aspect de ces solitudes sauvages évoque, avec une insistance tragique la mort et la désolation. Fermant l'horizon restreint de ce val lugubre, à l'est, le Mont-Mort se dresse toujours sombre, élevant ses rochers surplombants, découvrant ses abîmes profonds, et ses pentes neigeuses, si propices aux avalanches. C'est le dernier sommet d'une longue chaîne, frontière redoutable qui, depuis bien des siècles déjà, oppose à l'envahisseur de notre sol une infranchissable barrière. Cette longue théorie de farouches sommets dessine à l'horizon une couronne d'une immaculée blancheur.

L'œil se perd à contempler, du fond de ce val solitaire, ce cirque immense de cimes que l'histoire et la légende ont rendues à jamais célèbres. Elles semblent défier encore, d'un regard courroucé, l'intrépide voyageur qui cherche à les gravir.

A droite, la route postale disparaît, grimpant, par des lacets nombreux, parmi les rochers et les éboulis. La montagne, taillée à pic, laisse à peine un passage au torrent, dernier bras de la Dranse, qui gronde encore, couvrant tous les bruits du val. Sur un roc dénudé, une vieille croix de bois rappelle aux voyageurs qu'un promeneur imprudent, attardé dans la tempête, a trouvé, dans ces parages dangereux, une mort tragique.

Oppressé, le voyageur sent son cœur faillir. L'effort physique, doublé de l'effort moral, a brisé son courage. Il se sent impuissant à vaincre plus longtemps le poids de la grande solitude alpestre, il hésite, il s'arrête. Un léger repos lui rend l'énergie un instant perdue. Il gravit le pavé romain, dernier vestige de la puissance de l'organisation des vainqueurs de la Gaule, et, soudain, ayant tourné un gros bloc de granit, il pousse un cri de surprise, de joie, de soulagement, de satisfaction profonde. Se détachant en vigueur, sur le ciel bleu d'Italie, au sommet du col, entre le Mont-Mort et la Chenalette, l'hospice du Grand-Saint-Bernard ouvre toutes grandes ses portes au voyageur fatigué. G. G.

Géographie. *Combe ou Val des Morts.* Dernière partie du val d'Entremont, entre le Mont-Mort et la Chenalette, longue de 1 kilomètre et très resserrée. C'est dans la Combe des Morts que beaucoup de voyageurs ont trouvé la mort, pris par la tourmente ou les avalanches, et là également que les chanoines de l'hospice, aidés de leurs fidèles chiens, ont opéré leurs plus nombreux sauvetages. *Mont-Mort* (2820 m.), sommité très aride à la frontière italienne, à l'est du col du Grand-Saint-Bernard.

Grammaire. Faire conjuguer (aux formes affirmative, négative, interrogative), les verbes évoquer, restreindre, élever, découvrir, opposer, dessiner, rendre, chercher, disparaître, paraître, reparaître, apparaître, couvrir, sentir, vaincre, gravir, ouvrir; se restreindre, s'élever, se découvrir, s'opposer, se perdre, se rendre, se couvrir, etc. Classer les mots invariables de la dictée.

Georges Gruffel.

## CIVISME

Dans le canton de Vaud, les *cours complémentaires* ont été renouvelés, sinon dans leur organisation extérieure, du moins dans leur esprit. Un mouvement très net se manifestait depuis quelque temps déjà en faveur de la culture nationale, et Messieurs les Chefs des départements cantonaux de l'instruction publique se sont occupés activement de cette question lors de leurs dernières séances. Dans la belle conférence [1] qu'il a donnée au *Cercle démocratique* de Lausanne, M. le conseiller d'Etat Chuard a montré clairement la nécessité d'une meilleure préparation civique des futurs citoyens, et de celles qui seront leurs compagnes dans l'avenir ; et dans la discussion qui a suivi, M. le colonel Bornand a donné à son tour de judicieux conseils, basés sur les faits positifs qu'il a recueillis dans sa carrière de juge et de soldat.

De leur côté, MM. les inspecteurs de l'enseignement primaire ont été chargés d'entretenir les maîtres des cours complémentaires de l'orientation nouvelle qu'ils auront à donner à leur enseignement.

Que résultera-t-il de ce mouvement, auquel la Société pédagogique romande n'a pas été étrangère, elle non plus ? Nous aimons à croire que l'utilitarisme ne restera pas la préoccupation essentielle de la jeunesse, mais qu'un souffle plus pur animera les nouveaux soutiens de nos démocraties.

De tout ce que nous avons lu ou entendu, nous voudrions dégager quelques principes, quelques directions qui seront immédiatement applicables dans nos cours. L'entreprise nous semble si osée et si ardue que nous nous sommes rendu avec peine à l'invitation pourtant fort aimable du rédacteur de la Partie pratique de l'*Educateur*. Ce n'est pas que la question nous laisse indifférent : au contraire, nous en sentons trop la haute gravité pour ne pas lui souhaiter une plume plus autorisée. Pour cette année, nous ne reviendrons pas aux *plans de leçons* que nous esquissions aux cours des hivers précédents ; nous nous bornerons à discuter en toute indépendance quelques-uns des sujets du nouveau programme.

Et d'abord, pour ne point abuser de votre patience, quelques remarques toutes générales. La culture nationale doit être plus que par le passé la préoccupation des maîtres : géographie, histoire et civisme devront concourir à ce but. Concourir ? mais de quelle façon ? Il ne suffirait pas que dans chaque leçon nous fissions une petite « morale » à nos jeunes gens sur les beautés de la Suisse, la vaillance de nos aïeux ou la nécessité d'une armée préparée à sa lourde tâche. Les *conscrits* ne sont plus des enfants crédules qui reçoivent docilement tous les sermons, quittes à les oublier sur le seuil de la classe ; les jeunes gens raisonnent, imparfaitement sans doute, mais ils raisonnent, et n'admettent pas sans contrôle les jugements tout faits. Et surtout, en hommes imberbes qu'ils sont, ils n'aiment pas à être « rasés ». Il y a là un écueil sérieux à éviter, et pour terminer cette petite causerie, nous rappellerons un mot très juste de M. le divisionnaire Bornand : « Il faut suggérer l'idée et ne point l'imposer. »

Faire penser et laisser conclure : c'est là que gît peut-être le génie secret des grands éducateurs de l'humanité.

Et. Visinand.

[1] « De l'école primaire à l'école militaire. »

**L'armée suisse : Les troupes de subsistances.**

Les troupes de subsistances, chargées de préparer et de fournir à la troupe les vivres dont elle a besoin comprennent :

A. Les groupes de subsistances;

B. Les compagnies de boulangers.

Organisation. Les 6 groupes de subsistances, numérotées de 1 à 6, endivisionnés (1 par division), sont formés chacun de 2 compagnies, à l'effectif normal de 209 hommes, 55 voitures et 134 chevaux. Dans chaque compagnie se trouvent 87 soldats du train, 52 bouchers et 48 magasiniers. 26 voitures transportent le pain, 13 la viande, 7 les conserves, 3 les légumes, et les autres les vivres et les ustensiles de la compagnie. A chaque groupe se trouve rattachée une colonne de 24 camions automobiles pour le transport de l'avoine (environ 5000 chevaux).

*Remarque :* Un tringlot soigne 2 chevaux ; chaque automobile a 2 chauffeurs.

Les compagnies de boulangers, au nombre de 9, numérotées de 1 à 9, font partie des troupes d'armée. En service actif, elles sont à la disposition du commissaire des guerres de l'armée, et sont employées dans la zone du service territorial.

En règle générale, les compagnies de boulangers exploitent les boulangeries civiles. Exceptionnellement, quand ces dernières ne suffisent pas, elles utilisent le matériel de réserve comprenant 192 fours de campagne avec tous les accessoires.

Travail. Les bouchers sont quelquefois détachés aux régiments d'infanterie à raison de 8 hommes et de 1 sous-officier, mais le plus souvent ils travaillent dans les grandes villes, où ils utilisent les abattoirs modernes. De là, la viande est expédiée dans des vagons frigorifiques. On compte en moyenne 3 grosses pièces de bétail par jour pour un régiment.

Les magasiniers, aidés des soldats du train, transportent les vivres des magasins aux places de ravitaillement où les unités envoient leurs convois.

Les boulangers ne s'occupent que de la fabrication du pain. Un certain nombre d'hommes est prélevé pour le service des magasins à farine et à pain et le service des autos. La consommation journalière en blé est, pour la Suisse, de 70 vagons de 10 tonnes, dont 10 vagons pour l'armée, quand celle-ci est complètement mobilisée (par exemple en août 1914).

Le rendement des fours à chauffage indirect (système des tubes remplis de glycérine, placés à la voûte, chauffés au charbon, tel un chauffage central, faussement appelés fours à vapeur) est d'environ 15 fournées en 24 heures, tandis que celui des fours à chauffage direct (bois), n'est que de 8 dans le même temps.

Suivant l'époque de l'année, les rations de pain sont plus ou moins grandes (on mange davantage en hiver). 100 kg. de farine donnent en moyenne 130 kg. de pain.

Avant d'être mis en sac, le pain subit un ressuage complet d'une durée de 12 heures au minimum. Chaque sac contient 40 rations. Des étiquettes de couleurs différentes indiquent le jour de la fabrication. En outre, chaque pain porte le numéro de la boulangerie où il a été fabriqué, ce qui facilite les recherches en cas de réclamations.

Les boulangers civils fournissent le combustible et le sel. Ils reçoivent une indemnité de fr. 4,50 par 100 kg. de farine employée et peuvent disposer de leurs fours 6 à 8 heures par jour pour les besoins de la population civile.

Uniforme. Les troupes de subsistances portent la tunique bleu foncé, avec le col et les passe-poils verts. Les compagnies de boulangers portent le pompon vert au képi; les bouchers et les magasiniers de la 1re compagnie, le pompon jaune, et ceux de la 2me, le pompon jaune et blanc. Les soldats du train portent l'uniforme du train avec le sabre-scie. Paul Magnin.

---

## ARITHMÉTIQUE.

### Problèmes pour les maîtres.

1. Un instituteur de la Petite-Côte possède 2 vases. Il met dans l'un du vin à 50 centimes le l. et dans l'autre du vin à 60 centimes le l. Le premier est rempli au tiers, l'autre à moitié. Il verse alors dans le premier la $^1/_2$ du contenu du 2me, puis il reverse dans le 2me la $^1/_2$ du mélange ainsi obtenu. Le vin contenu dans ce 2me tonneau vaut alors fr. 19,60. Trouver la capacité des 2 vases, sachant qu'elle est un nombre entier de l. et la contenance totale un nombre entier de décalitres.

2. Y a-t-il un sophisme dans la démonstration suivante et où est l'erreur?

Soit $a + b = c$

Multiplions les 2 termes de cette égalité par 5, nous trouvons

$$5a + 5b = 5c \qquad (1)$$

Multiplions-les également par 3, nous avons

$$3a + 3b = 3c \qquad (2)$$

Faisant passer dans (1) 5 c dans le 1er membre et dans (2) 3 c, nous obtenons:

$$5a + 5b - 5c = 0$$

$$\text{et } 3a + 3b - 3c = 0$$

On en déduit alors en égalisant ces 2 équations:

$$5a + 5b - 5c = 3a + 3b - 3c$$

D'où mettant 5 en facteur commun dans le 1er membre, et 3 dans le 2me

$$5(a + b - c) = 3(a + b - c)$$

Et divisant par $a + b - c$

$$5 = 3$$

M. à L.

3. On remplit une boîte avec un certain nombre de pièces d'argent semblables. Deux des faces intérieures de la boîte sont des carrés; les 4 autres sont des rectangles. Le nombre des pièces serait de 100 si l'on enlevait celles qui recouvrent l'une des faces carrées. La boîte vide pèse le $^1/_5$ du poids de l'argent qu'elle contient et la boîte pleine pèse 1248 grammes. On demande: 1° La valeur de la somme contenue dans la boîte? 2° Quel est le côté d'une des faces carrées?

C. Vuagniaux.

Adresser les solutions au rédacteur de la Partie pratique avant le 15 décembre prochain.

---

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

# Bornand-Berthe

**Lausanne**
8, Rue Centrale, 8
**Maison Martinoni**

**Montres** garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

**Bijouterie** or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

**Orfèvrerie** argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

**RÉGULATEURS — ALLIANCES**

**Réparations de montres et bijoux** à prix modérés (sans escompte).
**10 % de remise au corps enseignant.** **Envoi à choix.**


# SOCIETE PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

**Genève.**

MM. **Tissot** E., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
**Rosier,** W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
**Pesson,** Ch., inspecteur, Genève.
Mes **Dunand,** Louisa, inst. Genève.
**Métral.** Marie, Genève.
MM. **Claparède,** Ed., prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
**Charvoz,** A., instituteur, Chêne-Bourg.
**Dubois,** A., » Genève.

**Jura Bernois.**

MM **Gylam,** inspecteur, Corgémont.
**Duvoisin** directeur, Delémont.
**Baumgartner,** inst., Bienne.
**Marchand,** directeur, Porrentruy.
**Mœckli,** instituteur, Neuveville.
**Sautebin,** instituteur, Reconvilier.

**Neuchâtel**

MM. **Decreuze,** J., inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.

**Neuchâtel.**

MM. **Rusillon,** L., inst., Couvet.
**Steiner,** R., inst., Chaux-de-Fonds
**Vacat.** Seront désignés en automme 1915
**Vacat.** id.

**Vaud.**

MM. **Visinand,** E., instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
**Allaz,** E., inst., Assens.
**Barraud,** W., inst., Vich.
**Baudat,** J., inst., Corcelles s/Concise.
**Berthoud,** L., inst., Lavey
Mlle **Bornand,** inst., Lausanne.
MM. **Briod.,** maître d'allemand, Lausanne.
**Cloux,** J. inst., Lausanne.
**Dufey,** A., inst, Mex.
**Giddey,** L., inst., Montherod.
**Magnenat,** J. inst., Renens.
**Métraux,** inst. Vennes s. Lausanne
**Pache,** A., inst., Moudon.
**Porchet,** inspecteur. Lausanne.
**Panchaud,** A., député, Lonay.
**Petermann,** J., inst., Lausanne.

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande

MM. **Quartier-la-Tente,** Cons. d'Etat, Neuchâtel.
**Latour,** L., inspecteur, Corcelles.
Présidents d'honneur.
**Hoffmann,** F. inst. Président Neuchâtel
**Huguenin,** V. inst. vice-président, Locle.

MM. **Brandt,** W., inst., secrétaire, Neuchâtel
**Guex,** François, professeur, rédacteur en chef. Lausanne.
**Cordey, J.,** instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

**Faire-Part naissances, mariages, deuils, sont exécutés promptement par les Imprimeries Réunies (S. A.), Lausanne.**

# Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

# Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

## Genève

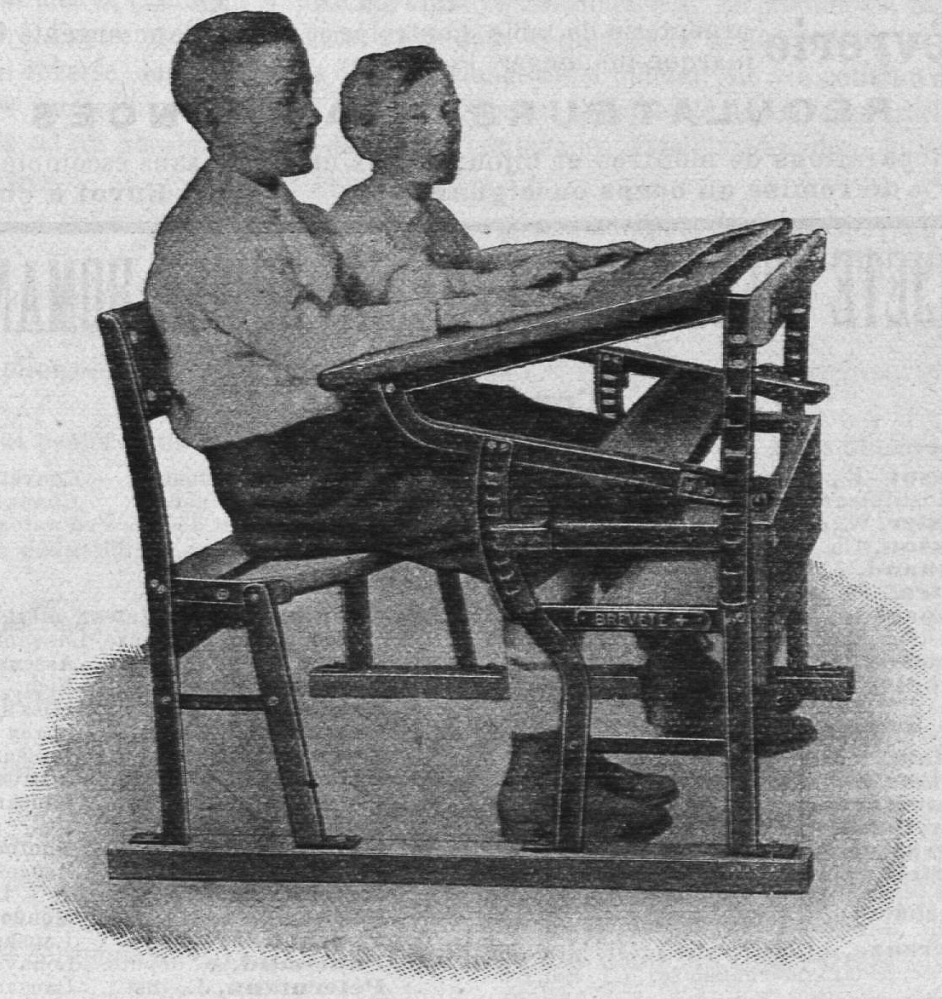


**Médaille d'or, Paris 1889**

**Médaille d'or, Genève 1896**

**Médaille d'or, Paris 1900**

**Vêtements confectionnés**
**et sur mesure**
POUR DAMES ET MESSIEURS

**J. RATHGEB-MOULIN**
**Rue de Bourg, 35, Lausanne**

**Draperies, Nouveautés pour Robes.**
**Trousseaux complets.**
**Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.**
***Escompte 10 0/0 au comptant.***

**10 0/0** Escompte au comptant à MM. les Institrs de la S. P. V.

**MAISON MODÈLE**

**VÊTEMENTS CIVILS & UNIFORMES OFFICIERS**

**DRAPERIE POUR COMPLETS**

**PARDESSUS**
toutes formes & tailles.

**COSTUMES** Sport
& costumes enfants

*MAIER & CHAPUIS*
*Rue du Pont*
*LAUSANNE*

# Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne ~ Vevey ~ Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

# Chansonnier Militaire

## *Chansons de route et d'étape*

**recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF**

**Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers de la Suisse Romande.**

**Prix net: Fr. 1.—**

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaîté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », *ce Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**


Lausanne, Imprimeries Réunies. (S. A.). J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 50 LAUSANNE — 11 décembre 1915.

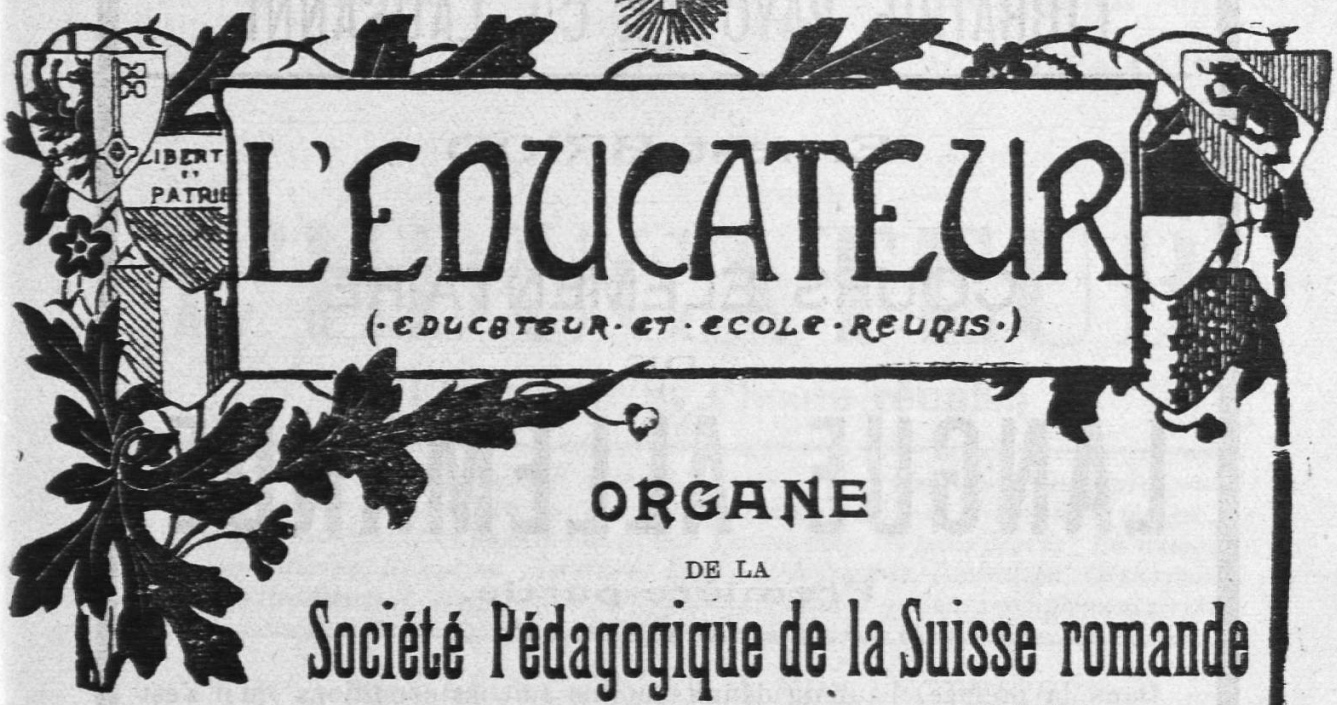


ORGANE

DE LA

# Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

**Compte de chèques postaux No II, 125.**

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

**On peut s'abonner et remettre les annonces :**

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**

# LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

## Ernest BRIOD

## COURS ÉLÉMENTAIRE DE

# LANGUE ALLEMANDE

**Première partie.**

Un vol. in-8, cartonné. Prix **Fr. 2.—**

Dans la préface, l'auteur définit comme suit les conditions qu'il s'est efforcé de faire remplir à son ouvrage :

« 1° Etre intéressant, dans la mesure où le permet une étude approfondie » et systématique, c'est-à-dire être varié dans le choix des sujets intuitifs » et dans la forme des leçons ;

» 2° Faire alterner, sans les confondre, les leçons intuitives et celles de » lecture et conversation, destinées à l'acquisition du vocabulaire et à la » pratique du langage, avec celles de grammaire proprement dite dont elles » sont l'application ;

» 3° Varier la forme des devoirs, et obtenir ainsi l'alternance désirable » dans les genres d'activité exigés de l'élève, de façon à maintenir l'intérêt ;

» 4° Grouper néanmoins les leçons en séries dont chacune puise son voca- » bulaire dans un ordre d'idées analogues, afin de faciliter la mémorisation » par l'association des idées ;

» 5° Renfermer des devoirs assez nombreux pour que la même difficulté » soit exercée de façons diverses, et pour que les difficultés essentielles soient » reprises à intervalles plus ou moins longs, dans le but de ne pas permettre » l'oubli ;

» 6° Etre très soigneusement gradué, c'est-à-dire traiter chaque difficulté » pour elle-même, puis la fondre dans les connaissances acquises ;

» 7° Revêtir une forme qui permette à l'élève de revoir et d'exercer seul » la matière traitée en classe. »

Un examen impartial de l'ouvrage montrera que son auteur a réalisé **la conciliation, désirée par tant de maîtres, entre la méthode directe et la méthode grammaticale.** Une disposition typographique très claire, une grande variété des sujets intuitifs, une ordonnance rigoureusement systématique de la matière, de nombreuses illustrations, une tendance patriotique prononcée, imposent ce nouveau manuel à l'attention de ceux qui, comme M. E. Briod, voient dans l'étude des langues étrangères le meilleur moyen qu'aient les Suisses romands de rester maîtres chez eux.